



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Tempêtes solaires

Question écrite n° 1545

Texte de la question

M. Éric Alauzet interroge M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur les tempêtes solaires et les conséquences qu'elles entraîneraient sur le réseau électrique. En 1989, au Québec, un « orage magnétique » de moyenne ampleur avait provoqué une panne de courant importante et ce pendant neuf heures. Aussi, il lui demande quelles sont les actions mises en place pour protéger le réseau électrique d'une tempête solaire électromagnétique d'extrême ampleur et si nous disposons d'un plan d'urgence capable d'éteindre, de manière préventive, le réseau électrique.

Texte de la réponse

Les événements solaires peuvent avoir des conséquences directes et indirectes sur les systèmes spatiaux mais aussi terrestres, les réseaux électriques et de télécommunications. Les réseaux électriques de transport peuvent être affectés par des éruptions solaires, mais surtout lorsqu'ils sont sous des latitudes élevées, que la mise à la terre des neutres des transformateurs est directe, et que les sols se prêtent à des circulations de courants telluriques. Le réseau électrique français est ainsi beaucoup moins exposé que celui du Canada, du Nord des États-Unis, ou des pays scandinaves. Par ailleurs, les schémas de raccordements électriques dans les postes électriques des réseaux publics français limitent considérablement la circulation des courants induits. Aussi les réseaux électriques français sont très peu sensibles à ce type de phénomène. Par ailleurs, l'extinction préventive du réseau ne constituerait pas une réponse adaptée en raison de ses conséquences potentielles pour la population.

Données clés

Auteur : [M. Éric Alauzet](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1545

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et solidaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 octobre 2017](#), page 4701

Réponse publiée au JO le : [31 octobre 2017](#), page 5331